



ODD 4 Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de de qualité etdes possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

MÉTADONNÉES

Cible 4.c D'ici à 2030, accroître nettement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation des enseignants dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

4.c.2 Ratio élèves-enseignant formé par niveau d'enseignement

Définition

Nombre moyen d'élèves par enseignant formé à chaque niveau d'enseignement (enseignement préscolaire, primaire, secondaire inférieur et supérieur) au cours d'une année scolaire donnée.

Un *enseignant qualifié* est celui qui a reçu au moins la formation pédagogique organisée minimale avant et pendant l'exercice de ses fonctions, requise pour enseigner au niveau pertinent dans un pays donné au cours d'une année scolaire donnée.

But

Mesurer la charge de travail des enseignants formés et les allocations de ressources humaines dans les établissements d'enseignement, et donner une indication générale du temps moyen et de l'attention individuelle qu'un élève est susceptible de recevoir de la part d'enseignants formés.

Étant donné que des enseignants bien formés jouent un rôle clé pour garantir la qualité de l'éducation dispensée, le ratio élèves/enseignant formé est considéré comme un déterminant important des résultats d'apprentissage et un indicateur de la qualité globale d'un système éducatif.

Méthode de calcul

Le nombre total d'élèves et d'étudiants dans le niveau concerné au cours d'une année scolaire donnée, exprimé en pourcentage du nombre d'enseignants formés au même niveau au cours de cette année scolaire.

$$PTTR_{n,t} = \frac{E_{n,t}}{TT_{n,t}}$$

Où :

$PTTR_{n,t}$ = ratio élèves-enseignant formé au niveau n d'enseignement au cours de l'année t

$E_{n,t}$ = nombre d'élèves inscrits au niveau n de l'éducation en année t

$TT_{n,t}$ = nombre d'enseignants formés au niveau n d'enseignement au cours de l'année t

n = 02 (pré-primaire), 1 (primaire), 2 (premier cycle du secondaire), 3 (deuxième cycle du secondaire) et 23 (secondaire)

Interprétation

Plus le ratio élèves/enseignant formé est élevé, plus l'accès relatif des élèves à des enseignants formés est faible. Les résultats peuvent être comparés aux normes nationales établies concernant le nombre d'élèves par enseignant formé pour chaque niveau d'enseignement.

Type de source de données

Données administratives.

Désagrégation

Par niveau d'enseignement et type d'établissement (public/privé).

Données requises

Nombre d'élèves et d'enseignants formés à chaque niveau d'enseignement au cours d'une année scolaire donnée.

Les sources de données

Données administratives des écoles et autres centres d'apprentissage organisés.

Assurance qualité

L'indicateur doit être basé sur les données disponibles sur les élèves et les enseignants formés pour le niveau d'enseignement donné, dans tous les types d'établissements d'enseignement du pays (publics et privés). L'ISU établit des normes et gère la base de données mondiale utilisée pour produire cet indicateur.

Limites et commentaires

Les ratios « idéaux » élèves/enseignants formés peuvent dépendre d'une grande variété de facteurs complexes, notamment de l'âge et des besoins académiques des élèves représentés dans le ratio (les enfants plus jeunes ou ceux ayant des besoins éducatifs particuliers ont généralement besoin de plus de temps, d'attention et de soutien pédagogique des enseignants) ou l'expérience, les compétences et l'efficacité des enseignants (les enseignants hautement qualifiés peuvent être en mesure d'obtenir de meilleurs résultats scolaires avec des classes plus nombreuses que les enseignants moins qualifiés avec des classes plus petites).

Lors du calcul et de l'interprétation de cet indicateur, il convient de prendre en compte l'existence d'un enseignement à temps partiel, d'écoles alternées, de classes multigrades et d'autres pratiques susceptibles d'affecter la précision et la signification des ratios élèves/enseignant. Lorsque cela est possible, le nombre d'enseignants à temps partiel devrait être converti en nombre d'enseignants « équivalents temps plein » ; un enseignant en double vacation devrait être compté deux fois, etc. Idéalement, tout le personnel impliqué dans des rôles d'enseignement direct en classe devrait être inclus dans les calculs.

Les ratios élèves/enseignant ne sont pas équivalents à la taille moyenne des classes. Il est important de noter que les exigences nationales en matière de formation des enseignants peuvent varier d'un pays à l'autre. Pour remédier à cette limite, l'ISU a lancé l'élaboration d'une classification internationale des programmes de formation des enseignants qui peut être utilisée pour comparer ces programmes entre les pays.